



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

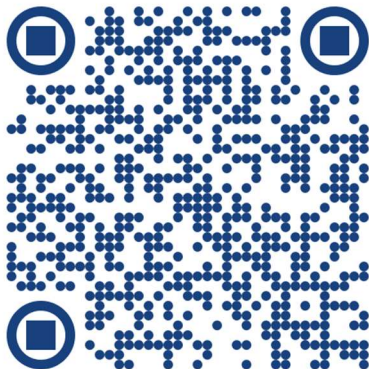
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Départemental de l'École Inclusive
DSDEN13

28-34 boulevard Charles Nedelec

13231 Marseille Cedex 1

mèl : ce.dpne13-recrutementavs@ac-aix-marseille.fr



Vous souhaitez devenir

Accompagnant

Elèves

Situation

Handicap

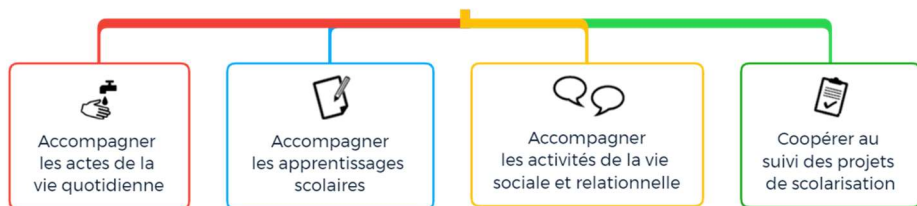
Une commission de recrutement est organisée :

**Le jeudi 17 octobre 2024
de 8h30 à 12h30**

**au Collège Pierre Puget
62, Rue du Dr Escat
13006 Marseille**

Quelles missions ?

Missions de l'AESH



Quelles modalités ?

Missions AESH m
(mutualisée)



Accompagner plusieurs élèves et organiser l'aide pour soutenir chacun en fonction de ses besoins tout en développant son autonomie

missions AESH i
(individuelle)



Accompagner des élèves pour lesquels certains actes de la vie nécessitent une aide soutenue et individualisée.

Missions AESH Co
(collective)



Accompagner auprès d'un enseignant spécialisé la scolarisation et la socialisation de 12 à 16 élèves bénéficiant de parcours individualisés

Lieu de travail : affectation dans un des P.I.A.L (pôle inclusif d'accompagnement localisé pour les secteurs : Calanques 1, Calanques 2 ou Calanques 3) qui est un groupement de collèges et lycées d'un secteur géographique à proximité du domicile de l'agent. L'AESH y exerce dans un ou plusieurs établissements d'un de ces PIAL en fonction des besoins des élèves.

Quel contrat ?

Un contrat de droit public de 3 ans pour une quotité de travail de 24h hebdomadaire.

Durée de travail : 41 semaines, 36 semaines scolaires auprès des élèves plus l'équivalent de 5 semaines pour les réunions pédagogiques, la formation, des missions en lien avec les élèves...

Au bout de 3 ans, proposition d'un contrat à durée indéterminée (CDI) sous réserve de ses états de service.

Salaire : 847€ net pour un contrat de 24h + indemnité de fonction mensuelle de 79€ mise en place à compter du 1^{er} septembre 2023.

Indemnités complémentaires (selon conditions) : prime si exercice de la mission en zone REP ou REP+, indemnités de résidence, supplément familial de traitement, remboursement forfaitaire au titre de la protection sociale : 15€/mois, remboursement forfaitaire du titre de transport (abonnement), prime de mobilité durable (200€ forfaitaire par année civile).

Quelles conditions pour candidater ?

Être titulaire d'un diplôme professionnel dans le domaine de l'aide à la personne.

Ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 9 mois dans les domaines de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Ou détenir un diplôme classé au moins de niveau 4 (Baccalauréat)

ET jouir de ses droits civiques, posséder un casier judiciaire vierge et avoir les conditions d'aptitudes physiques requises pour cet emploi.

Le recrutement :

Déposer votre CV, une lettre de motivation et les pièces justificatives sur l'application **VIRTUO** :

Voici le lien d'inscription ainsi que le mode opératoire à suivre :

<https://recrutement.education.gouv.fr/recrutement/>